

Sujet : Déclarations sociales - Février 2025 - Dossier 05946

De : Tanya GOODSELL <noreply@silae.fr>

Date : 06/03/2025, 15:56

Pour : chateau.alvina@gmail.com

Dossier : 05946 - EARL LES LANDES HAUTES

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous la déclaration mensuelle, aucun règlement n'est à effectuer :

CPCEA

Montant déclaré : 3.56 euros

Pour votre information, veuillez trouver ci-dessous les déclarations et les règlements effectués par télétransmission :

67 MSA Midi-Pyrénées Nord

Montant payé : 114.68 euros sur votre compte FR7611206000815000699506004 AGRIFRPP812 pour la période du 01/02/2025 au 28/02/2025 (Date limite de paiement : 15/03/2025)

66 DGFIP Prélèvement à la source

Montant payé : 5.00 euros sur votre compte FR7611206000815000699506004 AGRIFRPP812 pour la période du 01/02/2025 au 28/02/2025 (Date limite de paiement : 15/03/2025)

Cordialement,

Tanya GOODSELL

AGC DU LOT

421 Route de Villefranche

46000 CAHORS

— Pièces jointes : —

DSN_022025.pdf

8,0 Ko